

Des conditions d'enseignement qui ne cessent de se dégrader !

Des faits	Des conséquences	Des revendications
1. Le recul des disciplines et des heures postes au profit du non affecté et d'heures occasionnelles.	1. Pour beaucoup d'établissements une perte de postes, des heures supplémentaires en explosion pour certains ou inversement des sous-services fictifs pour d'autres, des difficultés d'organisation des emplois du temps ... contre des dispositifs d'individualisation qui n'ont toujours pas prouvé leur efficacité ni leur intérêt.	1. Le refus de nouvelles MIS (mutations dans l'intérêt du service), le maintien, voire le renforcement des heures par discipline et une révision des dispositifs dits d'individualisation.
2. Des dysfonctionnements et une déréglementation accrus faute de moyens suffisants et le développement de l'autonomie des établissements.	2. Les heures obligatoires ne sont pas toujours assurées, les dédoublements réglementaires ne sont souvent pas mis en œuvre, les options ne sont plus financées dans nombre de régions,...	2. Des moyens immédiats pour un enseignement ambitieux ... mais a minima assurer l'application des textes réglementaires et financer l'offre d'options facultatives de nos établissements.
3. Des tentatives récurrentes de passage forcé au « tout CCF ».	3. L'affaiblissement du caractère et de la valeur nationale des diplômes, une augmentation de la charge de travail des enseignants, une évaluation permanente des élèves...	3. L'abandon du CCF en général et plus particulièrement les projets d'augmentation de sa part dans les réformes de diplômes en cours (CAPA).
4. L'échec de la rénovation de la voie professionnelle et le refus de retour à un parcours en 4 ans.	4. Une multiplication par 3 du taux d'échec au Bac Pro 3 ans, des décrochages importants entre la 2 nd et la 1 ^{ère} puis entre la 1 ^{ère} et la Terminale, des difficultés importantes pour les élèves qui poursuivent en BTS ... Pour la DGER les élèves en difficultés ne sont pas une priorité !	4. La mise en œuvre, dans un premier temps, de classes spécifiques puis la pérennisation d'un parcours 4 ans en Bac Pro.

**MOBILISONS-NOUS COLLECTIVEMENT POUR NOS METIERS,
NOS ETABLISSEMENTS PUBLICS, NOS USAGERS !**